

**RENCONTRE-DEBAT SUR L'ENSEIGNEMENT
DE LA LINGUISTIQUE EN 1^{ère} ANNEE DE
LICENCE
DE LANGUE ETRANGERE**

Présentée par:

Faïza BENSEMMANE

I.L.E., Université d'Alger - Bouzaréah

RENCONTRE-DEBAT SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LINGUISTIQUE EN 1^{ère} ANNEE DE LICENCE DE LANGUE ETRANGERE

Faïza BENSEMMANE

I.L.E., Université d'Alger - Bouzaréah

[Une journée rencontre-débat sur l'enseignement de la linguistique en 1^{ère} année de licence en langue étrangère s'est tenue à l'I.L.E. (Institut des Langues Etrangères) de Bouzareah le lundi 19 mai 1997. Initiée par deux enseignantes des départements d'anglais et d'espagnol, Mme F. Bensemmane et Mme A. Berbar, elle a permis aux enseignants linguistes et non-linguistes des départements d'anglais, de français, d'espagnol, d'allemand et de russe de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue et expériences dans ce domaine. Le but de cette rencontre était de faire un état des lieux sur l'enseignement de la linguistique en licence de langue étrangère (en 1^{ère} année). La linguistique est enseignée dès la 1^{ère} année de licence dans la plupart des départements de langues, dans la langue d'étude et/ou en langue nationale. Mais elle y est toutefois enseignée pendant les quatre années de licence. Elle apparaît donc comme une composante constante de la licence, et en tant que module de 1^{ère} année, elle est un élément clé de la formation académique de l'étudiant. En effet, du contenu des programmes, des approches pédagogiques, des rapports horizontaux et verticaux que ce module entretient avec les autres modules de la licence, peuvent dépendre le succès ou l'échec de l'étudiant de 1^{ère} année dans l'acquisition et la maîtrise de la langue étudiée, tant au plan des compétences phonologiques,

morphosyntaxiques et lexicosémantiques qu'au plan des compétences stylistique et littéraire.

Le second objectif de cette rencontre était de considérer dans quelle mesure une harmonisation de ce module "interlicences" était faisable et/ou souhaitable. Ce module étant commun à toutes les licences de langues, et étant enseigné en 1^{ère} année dans la majorité des départements, il est donc apparu intéressant d'examiner ce point tout particulièrement, et d'ouvrir un débat sur les grandes lignes / options des programmes de linguistique, sur les approches pédagogiques, sur les méthodes d'évaluation et sur l'interdépendance des modules de licence de façon générale.

A L'issue des discussions avec les enseignants des différents départements, des propositions et recommandations ont été émises, qui sont résumées ci-dessous:

1. Il faudrait définir des objectifs, pour l'enseignement de ce module qui ne soient pas trop ambitieux, compte-tenu du fait que la maîtrise de la langue étrangère pose souvent problème aux étudiants de 1^{ère} année. Ainsi, dans certaines filières comme le russe, l'étudiant de 1^{ère} année est à un niveau de débutant, cette langue n'étant pas enseignée au lycée. Un module de linguistique en russe s'avère quasiment inutile en 1^{ère} année, et les notions linguistiques de base qui semblent toutefois indispensables à l'étudiant sont donc introduites par le biais de la langue nationale.

D'autre part, même lorsque l'étudiant a étudié la langue étrangère au lycée (anglais, espagnol, allemand), il ne semble pas toujours prêt, linguistiquement, à assimiler des notions abstraites, des concepts nouveaux et des théories complexes dans la langue d'étude. Certains enseignants relatent que des thèmes tels que l'origine et la nature du langage, l'évolution de la pensée de l'antiquité gréco-latine ou la période arabo-islamique à nos jours, sont souvent difficilement assimilables par les étudiants de 1^{ère} année lorsqu'ils sont présentés dans la langue étrangère. Peut-être que les concepts fondamentaux de la linguistique diachronique et synchronique devraient être articulés et acquis dans la langue nationale? D'autres enseignants ont proposé que le premier contact avec la linguistique se fasse en 2^{ème} année seulement, et dans la langue d'étude, pour les raisons invoquées

stylistique et

e mesure une
e. Ce module
année dans la
ce point tout
rogrammes de
uation et sur

tements, des
us:

i ne soient pas
pose souvent
me le russe,
enseignée au
année, et les
iant sont donc

ycée (anglais,
assimiler des
ans la langue
t la nature du
o-islamique à
inée lorsqu'ils
nentaux de la
dans la langue
inguistique se
ns invoquées

ci-dessus. Ainsi, la structure interne et les mécanismes de la langue étrangère (l'étude des sons, de la syntaxe, du sens) deviendront-ils plus cohérents pour l'étudiant dès lors qu'il aura acquis une certaine compétence dans la langue d'étude.

2. Certains enseignants ont également suggéré que l'élaboration "interliances" des programmes de linguistique de 1^{ère} année, dans chaque département de langues, soit plus en accord avec les programmes des autres modules de licence, notamment ceux de la langue écrite, car la 1^{ère} année vise essentiellement à asseoir des bases de compétences linguistiques écrites solides. Au département de français, il a été proposé des "ateliers intensifs" de lecture et d'écriture. La linguistique pourrait ainsi être mise à contribution pour toute forme d'analyse de la langue écrite (et orale).

3. Dans la mesure où la notion de "linguistique interlicence" semble exploitable à l'Institut des Langues Etrangères, les programmes de linguistique de 1^{ère} année devraient prendre en charge deux composantes fondamentales: l'apprentissage d'une langue (première ou seconde) et l'utilisation de cette langue dans la communication (Comment apprend-on une langue maternelle / étrangère, que signifie 'bien communiquer' dans une langue étrangère, qu'est-ce que le discours oral, écrit, l'acte de parole, etc.). Ces notions sont vaguement prises en charge par le module de linguistique de 3^{ème} et 4^{ème} année (anglais) mais il est clair qu'elles s'avèrent nécessaires à l'étudiant et devraient donc être introduites dès la 1^{ère} année.

4. L'évaluation en général, et les formats d'examen en particulier gagneraient à être harmonisés, voire généralisés inter-année et d'une licence à l'autre également. Ainsi, afin que les examens semestriels et/ou annuels soient à la fois valides et fiables, l'accent devrait être mis, en priorité sur ces deux aspects: la reconnaissance (par l'étudiant) de la terminologie spécifique (ou métalangue) et son utilisation appropriée dans des contextes donnés.

Conclusion.

Il est évident que plusieurs questions concernant le thème de cette première rencontre-débat sont restées sans réponse telles que: qu'est ce que maîtriser une langue étrangère? Quelles sont les priorités dans l'enseignement d'une langue-cible et comment les identifier? L'étudiant perçoit-il la linguistique comme une discipline théorique, ou plutôt pratique? Comment ses perceptions peuvent affecter ses performances langagières? Des difficultés d'apprentissage ou des problèmes didactiques peuvent-ils être résolus par la linguistique? Dans quelle mesure un enseignant-linguiste serait mieux équipé pour l'enseignement d'une langue étrangère? Un sondage auprès des étudiants et des enseignants s'avèrera nécessaire pour apporter des éléments de réponse à ces questions.

En filigrane s'est également dégagé le projet de restructurer le contenu des programmes de 1^{ère} année autour de l'étude de la langue comme phénomène social et outil de communication (son aspect fonctionnel et pragmatique). D'autres rencontres-débats sur l'enseignement de la linguistique seront organisées l'année prochaine.